



Photo Bernard MAZEAU

Premier semestre 2023

P. 5



Discours des vœux

P. 8



Zoom sur le CME

P. 19



Monographie





M. Éric MOSCAVIT
Adjoint des services techniques et travaux

Mme Laëtitia MARIE
Adjointe de la solidarité et de l'environnement

M. Franck MOISSAT
Maire

Mme Nadine COURNIAC
Adjointe des associations et de l'animation

M. Loïc CAILLAUD
Adjoint des écoles

SOMMAIRE

	Actualités municipales	4
	Intercommunalité	7
	Enfance	8
	Environnement	12
	Social – Solidarité	13
	Associations – Loisirs	14
	Travaux	16
	Infos pratiques	17
	Culture – Art	19
	Entreprises	20
	État civil	20
	Dates à retenir	20



La mairie est ouverte :

du lundi au samedi de **9h à 12h**,
du lundi au vendredi de **13h30 à 17h30** sur rendez-vous.

Les élus du Conseil Municipal vous reçoivent sur rendez-vous en mairie.



En images p. 10 & 11

Rétrospective des mois écoulés

→ Téléphone : **05.53.03.52.80**

→ Mail : **mairie.lachapellegonaguet@wanadoo.fr**

Site Internet : **www.lachapellegonaguet.fr**

Page Facebook (accessible même sans compte Facebook) :

Mairie de La Chapelle Gonaguet

Informations sur votre portable :

Téléchargez l'application **Panneau Pocket**

Bulletin municipal – Premier semestre 2023

Rédaction et crédits photos : Secrétariat de la mairie de La Chapelle Gonaguet. Directeur de publication : Franck MOISSAT, maire. Réalisation : Secrétariat de mairie.



Chères Chapelaises, chers Chapelais,
Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser le bulletin municipal de début d'année 2023.

Cette fois encore, il s'agit d'une **réalisation de notre secrétariat dont je salue le travail** et qui est enrichie pour partie de **photos de Chapelais** que je remercie sincèrement.

Ce bulletin reprend **l'actualité de votre commune** des derniers mois et vous informe de l'avancée des chantiers communaux en cours.

Cette édition met plus particulièrement en lumière un élément essentiel de notre patrimoine communal et qui vaut à la commune sa notoriété : le prieuré de Merlande.

Édifié au XII^{ème} siècle, son architecture témoigne de la richesse de son histoire et des différentes périodes traversées.

ÉDITO

Classé au titre des monuments historiques depuis 1892, le prieuré est un joyau dans un écrin de verdure, que vous pouvez redécouvrir à l'occasion d'une des randonnées balisées sur notre commune, reprise dans la 3^{ème} édition des dix plus belles balades de Dordogne.

Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus, **un ouvrage écrit par Madame Catherine SCHUNCK vient d'être publié** notamment sur l'histoire de Merlande au fil des âges. Quelques exemplaires sont encore disponibles en mairie.

Enfin, la DREAL a choisi Merlande pour la réalisation d'un **cahier d'orientation de gestion du site** au cours des prochains mois. Vous aurez la possibilité de participer à l'élaboration du document au travers notamment **d'ateliers participatifs**.

Agents municipaux et élus, nous travaillons ensemble, au quotidien, pour améliorer notre cadre de vie et préparer La Chapelle de demain.

Le début d'année a été chargé : après les traditionnels vœux en janvier, nous avons effectué le **recensement INSEE** sur la commune en février. Je vous remercie de votre coopération et de l'accueil que vous avez réservé aux enquêtrices.

Le mois d'avril est celui du **budget primitif communal**. Même si nous n'avons pas connaissance à ce jour du détail des dotations qui nous seront accordées, cette année encore, **nous ne toucherons pas aux taux de taxe foncière**.

Dans le même temps, nous avons mis en place depuis la dernière rentrée scolaire la « **cantine à 1€ / repas** » pour la majeure partie des enfants chapelais.

C'est notre façon de vous accompagner dans cette période de perte du pouvoir d'achat.

Pour y parvenir, plus que jamais, nous faisons preuve de **rigueur** sur le plan des **dépenses de fonctionnement** et nous serons sans doute amenés à arbitrer des priorités sur le plan des investissements.

L'équipe municipale et le secrétariat restons à votre entière disposition pour toute information.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous souhaite une agréable lecture en parcourant notre bulletin municipal.

Bien cordialement,

Le maire, Franck MOISSAT.





La commune égayée pour les fêtes

Dès la mi-novembre 2022, les agents des services techniques ont été mobilisés pour installer les **décorations de Noël** sur l'artère principale du village.

Afin de conserver un caractère festif à cette période tout en limitant les coûts, leur allumage a été aligné sur celui des éclairages publics, dont le temps est limité de 6h30 jusqu'au lever du jour puis du coucher du soleil à 22h.

Le village a aussi été décoré de sapins. Sous l'égide de Mme Nadine COURNIAC, adjointe en charge des animations, une opération « confection de paquets décoratifs » a été organisée au foyer rural avec des bénévoles. Puis les décors ont été mis en place dans différents lieux du village. Certains quartiers ont aussi pris part à l'édifice et des habitants ont décoré des sapins aux Reyssoix ou encore à la Beaucherie.

Merci à toutes et tous pour votre aide pour la réussite de ces belles fêtes.



Merci à toutes celles et ceux qui participent à ces décors

Des difficultés à nous lire ?

Le bulletin municipal en gros caractères vous est destiné. Il permet aux personnes atteintes de déficience visuelle de découvrir toutes les informations de notre commune.

Son papier mat anti reflet vous offrira un confort de lecture optimal !

N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous en procurer un : 05.53.03.52.80.



Agir pour protéger les administrés



Dans le cadre de la campagne lancée par Groupama visant à former gratuitement un million de personnes aux **gestes de premiers secours**, la municipalité a noué un partenariat avec Groupama Marsac et a organisé une session de formation ouverte à tous le 23 novembre 2022. Une dizaine de personnes ont ainsi pu être formées gratuitement aux gestes qui sauvent.

Après avoir mené au 1^{er} semestre 2022 des travaux de sécurisation de la rue de Biras, y compris dans l'objectif de développer des circuits piétons pour rejoindre le bourg, la municipalité a emprunté un **cinémomètre** afin de mesurer concrètement les effets de ces travaux.

Mis en place mi-novembre 2022, ce radar pédagogique est resté sur site durant 3 semaines. Bilan : en moyenne les véhicules passent à 45km/h sur cet axe. Près de 90% roulent en dessous de 55km/h sur cette voie limitée à 50km/h.



Rue de Biras, les automobilistes roulent moins vite

Dès le mois de décembre, la municipalité a souhaité **recenser les personnes les plus vulnérables**, l'ensemble de la population pouvant potentiellement être concerné par des coupures de courant organisées.

Le registre nominatif ouvert pour permettre une intervention ciblée des services communaux en cas de déclenchement de plan d'urgence a permis de lister un certain nombre de chapelais. Heureusement nous n'avons pas eu à subir de coupure.



Un registre des personnes vulnérables est également ouvert pour les périodes de canicule. Renseignez-vous en mairie.

Afin de lutter efficacement contre les cambriolages et la délinquance d'appropriation, la commune de La Chapelle-Gonaguet et la gendarmerie de St Astier/Neuvic ont mis en place depuis quelques années le dispositif « **participation citoyenne** » sur le territoire communal.

Le principe est d'étendre les yeux et les oreilles de la gendarmerie, avec des citoyens référents, répartis sur l'ensemble de la commune, en lien direct, sans se mettre en danger.



Vous êtes intéressé(e) par cette mission ? Contactez la mairie au 05.53.03.52.80.



Les temps forts de ces derniers mois



Du 19 janvier au 18 février 2023, le **recensement de la population** - qui s'effectue tous les 5 ans - a eu lieu grâce aux deux agents

recenseurs recrutés par la commune : Aurélie CABROL et Claire COULY, coordonnées par Aude ESCALÉ, secrétaire de mairie.

Le nombre d'habitants estimé de notre commune, établi à 1091 au 1er janvier 2023 selon l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), sera donc réactualisé pour tenir compte des chiffres recueillis.

Merci à toutes et tous pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à notre équipe lors de cette opération importante.



Le 2 janvier 2023, une nouvelle réunion de travail était organisée avec la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) représentée par M. PINSON, le géomètre, le SDE (Syndicat Départementale d'Énergie) et la municipalité pour travailler sur le **projet de lotissement communal**.

L'occasion de réfléchir aux implantations de réseaux, aux accès en voirie, au déplacement des bacs à ordures ménagères...



Réunion avec les intervenants au projet de lotissement

Le 15 février 2023, le sujet de la gestion des eaux pluviales du projet de lotissement était abordé avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) mais aussi un cabinet d'études (ENDEO Environnement).

La prochaine étape sera le dépôt du dossier de lotir qui devrait avoir lieu pour la fin du 1er semestre 2023. Les travaux pourraient être lancés d'ici la fin d'année.



Le dimanche 22 janvier, la municipalité présentait ses **vœux à la population** au foyer rural. De nombreuses personnalités nous ont fait l'honneur d'assister à ce rendez-vous, comme la population venue nombreuse.

L'occasion de revenir sur les opérations accomplies et les projets à venir, remercier le travail accompli par les élus et les agents et présenter les vœux aux habitants.



Retrouvez le discours des vœux du maire en flashant le QR code



DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

La municipalité a déposé début janvier 2023 une **demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle** pour le phénomène de sécheresse subi au cours de l'été 2022.

25 administrés se sont en effet manifestés en mairie pour nous signaler des désordres observés sur leurs habitations.

Dès que la décision sera rendue et publiée au journal officiel, les habitants lésés seront avertis et auront 10 jours pour se manifester auprès de leur assurance.

M. LACORRE doublement décoré



M. LACORRE a reçu la médaille de la commune et de l'engagement associatif

Le 7 décembre 2022, M. LACORRE, chapelais et président de la FOPAC (association des anciens combattants) se voyait remettre la **médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif** à la Préfecture de la Dordogne. Cette cérémonie vise à saluer et honorer l'engagement, l'énergie et le dévouement des médaillés.



Parallèlement, lors des vœux de la municipalité le 22 janvier 2023, une **médaille d'honneur communale** lui a également été remise par M. MOISSAT, maire et les conseillers départementaux, Mme CHABREYROU et M. RANOUX.



Le label territoire bio reconduit



Dépôt du dossier par Mme MARIE

Fort d'un territoire avec **53% de surface bio** cultivée, et avec une cantine servant plus de **73 % de repas bio**, locaux et de saison, Mme Laëticia MARIE, adjointe en charge de l'environnement, a demandé en février le renouvellement du label territoire bio engagé mais aussi celui d'établissement bio engagé pour la cantine en 2022.

Ces labels indépendants, soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine et la DRAAF Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Pacte Bio régional, permettent de mettre en lumière l'action menée sur notre territoire.

Les certificats obtenus ont été remis à M. et Mme TESTUT, agriculteurs bio de la commune pour la partie « territoire engagé » et au cuisinier de la cantine scolaire, M. TARNAUD, pour le label « établissement engagé ».



Remise du diplôme à Mme TESTUT

Stop aux abandons d'animaux



Biscotte, abandonnée dans les bois aux Brunies, a été recueillie par une association d'Agonac

Trop fréquemment, la mairie est contactée pour des animaux abandonnés ou errants sur la voie publique. Nous rappelons que **l'identification des animaux est obligatoire.**

En fin d'année 2022, une chèvre a même été retrouvée errante dans les bois. Grâce à M. Aurélien MEHDI, chapelois qui avait recueilli l'animal, secondé par M. Alain BUISSON, conseiller municipal délégué, une seconde chance a pu lui être donnée grâce à l'association Les ani'maux de Popo. Cette ferme pédagogique et d'animation située à Agonac a en effet accepté d'accueillir Biscotte.

Un grand merci à cette association et à M. MEHDI pour son aide précieuse, en espérant toutefois que ce genre de sauvetage n'ait pas à se reproduire.

Agence postale communale

Depuis le 2 janvier 2023, **Aurélié CABROL** a rejoint nos équipes pour tenir l'agence postale communale.

Ainsi, chaque matin du lundi au samedi (fermeture le mercredi), Aurélié vous accueille de 9h à 11h45 pour vos envois de colis, achats de timbres, retrait d'argent sur comptes de la banque postale...

Coordonnées : 05.53.06.31.24



L'agence postale vous accueille 5 jours sur 7

Déconstruction d'une partie de l'ancienne poste

Dans le précédent bulletin municipal, nous avons sollicité votre avis sur la déconstruction d'une partie de l'ancienne mairie et poste, place de l'église.

Les **retours favorables** à cette action nous ont amené à déposer un dossier auprès de l'Agence Technique Départementale afin d'étudier la faisabilité de ce projet.

Le projet sera ainsi plus étoffé pour pouvoir le présenter à l'architecte des bâtiments de France.

Parallèlement des rendez-vous pour chiffrer la réhabilitation du bâtiment seront également demandés.



Avant travaux



Simulation après travaux



ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES

Des nichoirs à la ferme de Malledent



Pour M. et Mme TESTUT, ramener de la biodiversité sur leur exploitation bio est leur principale motivation.

Mardi 22 novembre 2022, l'opération intitulée "Biodiversité alliée" était lancée à la ferme de Malledent, à La Chapelle Gonaguet.

Le Grand Périgueux a financé l'installation de 400 nichoirs à mésanges et abris à chauve-souris dans 11 exploitations agricoles de l'agglomération qui avaient candidaté, en collaboration avec l'association Pour les Enfants du Pays de Beleyme.

50 nichoirs à mésanges et 2 abris collectifs à chauve-souris ont été installés sur la ferme de Malledent, à La Chapelle Gonaguet respectivement les 22 novembre et 31 janvier. L'objectif : permettre de limiter les attaques de ravageurs, les insectes qui se nourrissent des cultures (comme la pyrale, un papillon qui dévaste les champs de maïs) qui seront mangés par les mésanges et chauves souris.

Cette opération a été financée par le Grand Périgueux, mais aussi le département de la Dordogne, la région Nouvelle-Aquitaine et la DREAL Nouvelle-Aquitaine (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). L'entretien des nichoirs et le suivi des nichées sont assurés par l'association Pour les Enfants du Pays de Beleyme. Les agriculteurs participants seront également encadrés par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). La municipalité, représentée par M. MOSCAVIT, adjoint au maire, a pour sa part fourni le support pour les abris à chauve-souris.



M. MOSCAVIT, adjoint et l'association des Enfants du Pays de Beleyme

13

C'est le nombre de dossiers financés au titre du programme Amélia 2 par notre commune et le Grand Périgueux depuis le 1^{er} janvier 2019, pour plus de 216 000 € de travaux et des subventions communales représentant un total de 5 613 €.

Infos rubrique social du bulletin et au 05.33.12.00.79

Grand Périgueux 2040

L'élaboration du projet de territoire intercommunal « Grand Périgueux 2040 » a impliqué la mise en œuvre de différents niveaux de concertation, dont une série de trois ateliers spécifiques à destination des élus municipaux des communes membres.

Mme LACOTTE et M. CELLIER, conseillers municipaux, ont représenté notre commune pour exprimer leur appréhension des problématiques et enjeux de notre territoire. D'autres acteurs ont également été consultés : conseil de développement - dont font également partie des habitants, la secrétaire générale de notre mairie, des acteurs socio économiques...

Un **questionnaire a été mis à la disposition de la population** en janvier et février pour recueillir ses idées et avis. De mars 2023 à septembre 2023, un plan d'actions sera rédigé. l'objectif est de mettre en place les premières actions dès 2024.



Horaires de la ligne de bus

Les horaires de la ligne de bus R14 passant sur notre commune de La Chapelle Gonaguet vers la **navette ferroviaire de Razac sur L'isle** ont changé depuis le 12 décembre 2022.

Ils ont été ajustés avec les heures de correspondance de départ et d'arrivée de la navette ferroviaire.

R14

LA CHAPELLE GONAGUET <> HALTE FERROVIAIRE RAZAC SUR L'ISLE

LUNDI A VENDREDI
ne circule pas du 17 juillet au 31 août 2023

LA CHAPELLE GONAGUET > RAZAC SUR L'ISLE

La Chapelle Gonaguet - Bourg	6:46	7:23
Mensignac Bourg	6:53	7:30
la Croix Blanche	6:54	7:31
Annesse et Beaulieu Bourg	7:04	7:41
Halte ferroviaire Razac	7:06	7:43
<i>Départ Navette ferroviaire</i>		7:22 7:49

RAZAC SUR L'ISLE > LA CHAPELLE GONAGUET

<i>Arrivée Navette ferroviaire</i>		17:36 18:14
Halte ferroviaire Razac	17:42	18:20
Annesse et Beaulieu Bourg	17:43	18:21
la Croix Blanche	17:53	18:31
Mensignac Bourg	17:54	18:32
La Chapelle Gonaguet - Bourg	18:02	18:40



De nouveaux élus au CME

Le 8 novembre, les élections au Conseil Municipal d'Enfants (CME) avaient lieu au foyer rural en présence de la municipalité et de l'association des Francas de Dordogne.

Pour ce second mandat, **neuf enfants se sont portés candidats**. A l'issue d'un vote serré, effectué par les enfants de CE et CM, ce sont Amaël, Naël, Théo, Clément, Julia, Gladys, Eléane et Ethan qui ont été élus. Félicitation !

Installés officiellement le 28 novembre, ils ont commencé à proposer leurs idées et projets lors des réunions organisées avec Aude PULO et Jessica SEUVE, conseillères municipales en charge de ce dossier



Elections des 8 membres du CME le 8 novembre 2022



Remise des écharpes officielles le 28/11/22



Premiers ateliers du CME avec Gwladys et Brice de l'association des Francas

Bilan des votes pour le projet du CME

335 : c'est le nombre de votes enregistrés à l'occasion du budget participatif organisé en fin d'année 2022 par le conseil départemental, en faveur du projet proposé par le Conseil Municipal d'Enfants (CME) de notre commune.

Les bulletins de vote en version papier, collectés en mairie, ont été dépouillés par Jessica SEUVE et Aude PULO, conseillères municipales porteuses du projet avec les enfants.



Mme SEUVE dépouillant les bulletins de vote

Grâce à toutes ces voix, **le projet d'agrandissement des aires de jeux** de la commune va voir le jour, la subvention versée par le département s'élevant à 12 000€, la mairie finançant la différence pour ce projet (5 000€).

Mme Véronique CHABREYROU, conseillère départementale du canton de St Astier, est venue féliciter les enfants et leur remettre un chèque au nom du département.



Remise du chèque du budget participatif par Mme CHABREYROU, conseillère départementale

Des aires de jeux plus nombreuses et toujours aussi sûres



Chaque année, la municipalité fait passer un organisme indépendant chargé d'établir un **rapport sur la sécurité** de ses structures d'aires de jeux : toboggan, balancelles, paniers de basket et de foot, multisports du stade... tout est contrôlé par M. VASSI d'Rsports24.

Le suivi régulier, tout au long de l'année, est ensuite assuré par nos agents des services techniques.



Remise du rapport de contrôle annuel de nos équipements



ENFANCE

Sensibilisation au « bien manger »

Chaque jeudi, dans le cadre d'un partenariat noué par la municipalité avec le Pays de L'Isle au titre du **Projet Alimentaire Territorial**, les enfants sont sensibilisés durant le temps de cantine au « bien manger ».

Cette action de sensibilisation, qui vise à expliquer la place de l'agriculture et de l'alimentation locale de qualité, mais aussi la lutte contre le gaspillage alimentaire, est assurée par Céline, Élodie et Vincent, en service civique.

Débutée en novembre 2022, cette intervention s'achèvera en fin d'année scolaire.



Céline, Elodie et Vincent sensibilisent chaque jeudi les enfants au bien manger

Vers une démarche 100% bio, local et fait maison

La municipalité, représentée par Mme MARIE, adjointe au maire, s'est également engagée dans une démarche 100% bio, local et fait maison au niveau de la cantine scolaire avec l'accompagnement du cuisinier William TARNAUD et du Département via le collectif « Les pieds dans le plat ».

Afin de présenter cette démarche aux parents, une **réunion d'information** a été organisée le mardi 17 janvier 2023. L'occasion pour le collectif, qui avait déjà rencontré les enfants, de présenter les actions entreprises.



Intervention du collectif les pieds dans le plat en cantine pour tendre vers le 100% bio et local

Stages de 3ème

Du 12 au 16 décembre, **Léa PUIFFE** et **Safia MBALIA**, chapelaises, sont venues réaliser leur stage de 3^{ème} au sein des services périscolaires de l'école sous le tutorat de Bernadette LALET.

Chaque année, la municipalité donne la chance à plusieurs jeunes pour effectuer un stage dans ses différents services.



Léa, Bernadette et Safia

Les services périscolaires en images

Chaque matin, midi et soir d'école, les agents de la garderie et de la cantine accueillent les enfants du groupe scolaire. Ces derniers sont accompagnés dans la **réalisation d'œuvres thématiques** (fêtes de fin d'année, carnaval...) ou conviés à participer à des animations (chant, danse...).

Sur l'initiative d'Amandine MORINI, un atelier chorale existe même depuis le 6 décembre 2022 et 16 enfants y participent.

Un grand merci à Amandine, Aurore, Bernadette, Brigitte, Clara, Isabelle et William.



Atelier couronne des rois



Ambiance joyeuse en cantine



Atelier chorale entre midi et deux



Décor de Noël en garderie



Repas de Noël en cantine



Concours de bonhommes de neige dans le pré



Novembre 2022 :

Cérémonie
commémorative
du 11 novembre par la FOPAC

Repas pot au feu et soirée
dansante de l'amicale laïque
le 19 novembre



Décembre 2022 :

Marché de Noël de l'amicale laïque

Exposition de Lego, Playmobil et
Ferrari miniatures au foyer
par les copains du pré vert

Sous la neige le 12 décembre



VOTRE COMMUNE EN IMAGES

Décembre 2022

Noël à l'école :

Le 15 décembre 2022, venue du père Noël de l'amicale laïque en traîneau, accompagné de ses lutins du comité des fêtes et des copains du pré vert

Puis distribution des cadeaux de la mairie en garderie



Janvier 2023 :

Nouvel épisode de neige le 19 janvier et publication de photos du village sous la neige prises par les chapelais

(extraits, toutes les photos sur notre page Facebook, accessible même sans compte personnel Facebook)

Vœux de la municipalité le 22 janvier

Nouveauté : cours de Zumba avec les copains du pré vert et désormais avec l'amicale laïque le lundi soir de 18h à 19h



Photo de Bernard MAZEAU



Photo de Julien LEPIC



Février 2023 :

Venue de l'équipe de tournage de la série « Fortune de France » en repérage pour France TV et mobilisation des services municipaux pour préparer le site

Présentation de la monographie de la commune aux chapelais et dédicace de son ouvrage par Mme SCHUNCK

(livre en vente en mairie)





De nouvelles poubelles



Mme Laëtita MARIE, adjointe en charge de l'environnement, a souhaité mener une action d'envergure afin d'équiper tous les bâtiments et espaces publics de notre commune de nouvelles poubelles pour **inciter au tri sélectif**.

Ainsi, après avoir monté un dossier argumenté auprès de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la mairie a obtenu une subvention pour réaliser ces achats.

La mairie, le foyer, la salle des associations.. mais aussi le stade, l'aire de jeux du bourg... sont équipés de poubelles de tri (noire, jaune, compost). Un point pour recycler les piles, batteries, cartouches, bouchons et portables a également été mis en place dans le hall de la mairie.

L'école a également été dotée de poubelles dans chaque classe et une sensibilisation effectuée par le corps enseignants pour apprendre dès le plus jeune âge que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



Le hall de la mairie grandement équipé

Calamité agricole – Sécheresse

Suite au Comité National de la Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) du 18 janvier 2023, 239 communes du département ont été reconnues au titre des calamités agricoles sécheresse 2022 dont La Chapelle Gonaguet.

Les agriculteurs lésés ont pu bénéficier de fonds de soutien.

2750 kg

C'est le poids de vêtements collectés par l'association La Tresse dans la **borne à vêtements** située sur la place de la mairie au cours de l'année 2022 !

Ce chiffre est en constante augmentation depuis 2016 (1.9 T collectées), date de l'installation du dispositif.

Le tri et la valorisation des TLC (Textile, Linge de maison, Chaussures) se sont développés créant des milliers d'emplois en France. Cette action favorise l'insertion par le travail, la collecte de milliers de tonnes de textiles valorisés à 97% et commercialisés par la suite sous diverses formes (transformation de certains vêtements en isolant thermique et acoustique...).

Vous pouvez déposer vos affaires dans des sacs fermés, les chaussures liées par paire. Merci à vous pour vos dons !



Nouveau record !

Opération collecte des sapins de Noël

Fort du succès des opérations précédentes, la municipalité a mis en place au mois de janvier 2023, un point de collecte des sapins de Noël au hangar technique.

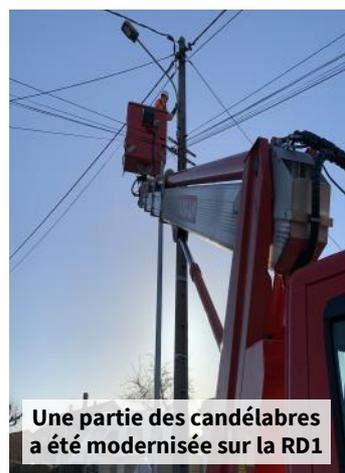
Les arbres ainsi collectés ont été **transformés en paillage** par les agents des services techniques pour les parterres communaux et les administrés.



De nombreux sapins ont été valorisés

De nouveaux candélabres

Nous vous en parlions dans le précédent bulletin municipal, tant pour des questions environnementales que financières, mais aussi dans le cadre de la limitation de la consommation de l'énergie, la municipalité a conclu avec le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE24) une convention afin de renouveler son parc de lampadaires d'éclairage public.



Une partie des candélabres a été modernisée sur la RD1

Une partie des candélabres vétustes le long de la route départementale n°1 a été remplacée en février et les lampes au sodium ont été converties pour des **solutions leds**. D'autres travaux similaires seront menés pendant trois ans afin que la totalité du parc vieillissant soit traitée.

Ces changements sont subventionnés en partie par le SDE24 et l'État.

Merci au magasin Jardin fleuri !

Cette année encore, la municipalité a eu l'occasion de remercier chaleureusement le magasin Jardin Fleuri de Chancelade. En effet, cette jardinerie traditionnelle a fait don à la commune de plusieurs **plants de chrysanthèmes**

invenus après la Toussaint, qui ont permis d'ornez le monument aux morts pour la cérémonie du 11 novembre, puis qui ont été plantés au sein des parterres communaux. Un exemple positif de lutte contre le gaspillage.



Les fleurs de Jardin Fleuri récupérées par M. Alain BUISSON conseiller municipal délégué



SOCIAL – SOLIDARITÉ

Téléthon 2022

Depuis plusieurs années désormais, la mairie de La Chapelle Gonaguet soutient le Téléthon. Deux opérations y sont menées pour collecter des dons :

Une **collecte de piles usagées** est organisée toute l'année durant dans le hall de la mairie. Les piles sont revendues par le Téléthon et l'argent collecté sert à financer la recherche.



La halle de l'église du bourg

Des **peluches et paniers** confectionnés par Mme ROSE, habitante de notre commune, et membre active de la délégation Dordogne du Téléthon, sont en vente au marché de Noël de l'amicale laïque.

Le bilan pour l'année 2022 est encore une fois fort positif. Les bénévoles de la section Dordogne, réunis pour un moment de convivialité au foyer rural, remercient tous les habitants pour leur contribution.



Les bénévoles de la section Dordogne du Téléthon réunis au foyer rural

Dépistages visuels et auditifs gratuits

Compte tenu de la demande toujours présente des chapelois(es), le camion d'Optical Center proposant une prestation gratuite de dépistage visuel et / ou auditif revient **tous les 15 jours, de 10h à 12h30**. Rendez-vous à prendre au 07.66.46.06.33.

Prochaines dates 2023 :

28 mars, 11 avril,
25 avril, 09 mai.



478.60€ pour octobre rose

C'est le montant collecté au bénéfice de l'association du **comité féminin de lutte contre le cancer du sein** au mois d'octobre, grâce à la vente d'objets en mairie et la randonnée organisée par l'association Agonapiéd.



Merci à toutes et tous !

Le chèque a été remis au mois de novembre au comité féminin par Mme Nadine COURNIAC, adjointe au maire en charge de ce projet.

Encore un grand merci aux généreux donateurs !



Numéros utiles

CCAS de la commune (aides financières, secours...) : 05.53.03.52.80

CIAS du Grand Périgueux (portage repas, aide à domicile, aide aux aidants...) : 05.53.54.76.70



Assistantes sociales du secteur : 05.53.02.06.42

Améliorez votre logement avec le programme Amélia 2

Pour rappel, vous avez jusqu'au mois de décembre 2023 pour profiter des aides mises en place par la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et la commune de La Chapelle Gonaguet pour améliorer votre logement.

Dans le cadre du programme Amélia 2, treize familles chapelaises ont déjà bénéficié des subventions versées aux propriétaires occupants ou aux propriétaires d'un logement en location.

Concrètement, vous pouvez bénéficier d'aides financières (jusqu'à 100 % du montant des travaux) et d'un soutien technique gratuit dans le choix des artisans, le suivi des travaux et l'accompagnement administratif.



Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large : adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et/ou handicapées, amélioration thermique (isolation, chauffage, menuiseries), mise aux normes de votre assainissement non collectif, ravalement de vos façades, etc.

Mme Laëticia MARIE, adjointe au maire en charge des solidarités, est l'élue référente pour ces dossiers.

* Prix d'un appel local

INFORMATIONS GRATUITES ET SANS ENGAGEMENT

☎ 05.33.12.00.79

✉ CONTACT@AMELIA2.FR



Randonnée caritative

Comme chaque année, la municipalité soutient l'association « Dans les Foulées de Lorine » et vous convie à participer le **jeudi 18 mai 2023** à un évènement organisé au stade pour collecter des fonds pour financer des thérapies non prises en charge par la sécurité sociale pour soigner Lorine.

Vous pouvez venir courir ou marcher sur différentes distances : 9h : 7 Km ; 10h : 7 Km ; 11h 7 Km (Programme à la carte vous pouvez enchaîner les épreuves). Départs au stade.

Trail et rando sans classement.

Tarif : **10,00 €** (moins de 18 ans : 5,00 €).

Restauration sur place.

Inscriptions sur le site **Chronom.org**



Les copains du pré vert

L'association des copains de l'école du pré vert organise chaque mois une **opération petits déjeuners gourmands** et vous propose de vous livrer chez vous, baguettes, croissants et chocolatinnes.

Les fonds récoltés serviront pour les différents projets actuels et à venir des enfants de l'école.

Si vous souhaitez faire partie du listing mail pour être au courant de toutes les animations, envoyez leur un mail à copainsduprevertlcg@gmail.com ou contactez-les au 06.33.68.09.08 ou 06.70.77.78.26.



Randonnez avec Agonapied !

Tout au long de l'année, les bénévoles de l'association de randonnées chapeloise Agonapied, vous proposent de venir marcher dans la bonne humeur, sur la commune ou aux alentours.

Programme des **marches organisées en avril 2023** :

Lundi 3 avril : La Chapelle Gonaguet, Boucle de 7Km, départ 8h45 sur le parking de la mairie,

Lundi 10 avril (Lundi de Pâques) : Pas de randonnée,

Lundi 17 avril : Allemans, Boucle d'Allemans 7,5 Km, départ 8h45 sur le parking de la mairie,

Lundi 24 avril : Creyssensac et Pissot, Boucle de Creyssensac 7 Km, départ 8h30 sur le parking de la mairie,

Vendredi 28 avril : Pauszacac, Boucle du Boulou 9,5 Km, départ 8h30 sur le parking de la mairie.

De nouveaux panneaux indicatifs

Au printemps, la municipalité a sollicité une entreprise de Nouvelle Aquitaine pour refaire certains panneaux indicatifs en bois.

Ces panneaux permettent notamment d'informer les randonneurs de la présence de parkings à proximité des boucles de randonnées.

Ici, celui annonçant le parking de Merlande.



De nouveaux panneaux indicatifs en bois

Les dates du comité des fêtes

Le comité des fêtes vous a concocté un programme de choix cette année encore. Alors à vos agendas !



MAKE THE BAMBOCHE AGAIN !!!

CD/FC
COMITÉ DES FÊTES CHAPELOISES

06 15 46 36 08
lcg.comitedesfetes@gmail.com
"comité des fêtes chapelaises"



Cours d'informatique

Des ateliers informatiques pour bien comprendre

Dans le cadre de ses ateliers d'initiation à l'informatique, l'association Agonaweb proposait en février, un cours pour aider les habitants à compléter leurs formulaires de recensement en ligne. A chaque cours, Mireille AUBERON - 09.62.51.53.26 ou 06.81.78.04.36. - aborde un nouveau thème d'apprentissage.

Cours d'initiation à l'informatique le jeudi, de 15h à 17h, le mardi, de 15h à 17h, atelier traitement de l'image mais aussi atelier peinture de 14h à 17h.



ASSOCIATIONS — LOISIRS

Court de tennis

Le terrain de tennis municipal, situé à côté du stade, est accessible toute l'année après avoir effectué son adhésion auprès de la mairie.

Vous avez envie de jouer ? Rien de plus simple. Rendez-vous en mairie et pour la somme de **21€** nous vous remettons la clé de l'année en cours.



Le terrain de tennis accessible pour 21€ par an !

Sports au stade

Un multisports, également situé au stade, est en accès libre toute l'année.

Vous pouvez également utilisé le stade de football, mais également la table de ping-pong ou encore le terrain de pétanque, tous en **accès libre**.

Une aire de jeux pour les enfants est aussi présente pour permettre aux plus petits de s'amuser.



Le terrain multisports en accès libre au stade

La Chapelle rejoint Terre de Jeux 2024



Dans l'objectif de promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, notre commune s'est portée candidate afin d'obtenir la labellisation « **Terre de**

Jeux » 2024 et l'a obtenue le 17 février 2023 sur la base du dossier présenté par la mairie !

Le certificat attestant de l'obtention du label nous a été remis au mois de mars 2023.

De plus, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Dordogne, la municipalité a également souhaité créer un rendez-vous communal, où chacun des enfants pourra durant une journée, découvrir, pratiquer et partager les émotions que génèrent le sport en organisant le passage de la « **Caravane Terre de Jeux** » 2024 au stade. La date sera prochainement déterminée.



Cours de sports

L'été approche et vous avez envie de vous mettre au sport ? Plusieurs RDV vous attendent **au foyer rural**, place de la mairie, et ce même en cours d'année :

Zumba : Chaque lundi soir de 18h à 19h. 06.03.86.23.25.

Gym : Chaque lundi à partir de 19h. 06.03.86.23.25.

Yoga : Chaque mercredi à partir de 18h30. 05.53.90.16.10.

Pilates : Chaque jeudi à partir de 18h15. 06.03.86.23.25.

Journée sportive

La municipalité s'est associée à nouveau à l'action proposée par Sports et Loisirs Service, avec l'appui logistique du Mobil Sport du Comité Régional Sport en Milieu Rural Nouvelle Aquitaine.

Les enfants de 8 à 15 ans, pourront participer à une journée multiports au stade, durant les vacances scolaires :

le **mercredi 19 avril**,

De **9h à 17h**.

Une équipe d'éducateurs leur propose de venir s'amuser pour 20€, autour d'activités variées : tir à l'arc, orientation, crosse queboise, tchoukball, hockey, palets, pétanque, jeux de plateaux, golf....

Inscriptions préalables nécessaires auprès de

- Fabien au 06.85.73.53.12.

- Ou par mail : slscp24@gmail.com

Le MULTISPORT TOUR
pour les 8-11ans et les 12-15ans

Viens découvrir de nouveaux sports individuels ou collectifs entre copains !!!

MERCREDI 19 AVRIL 2023
De 9h à 17h
à LA CHAPELLE GONAGUET
Complexe sportif

(exemples d'activités: orientation, tir à l'arc, crosse québécoise, tchoukball, hockey, palets, malkky, pétanque, jeux de plateaux, disc golf...)

Pique-nique ou repas à prévoir

Nous gardons vos enfants sur toute la journée

Tarifs : 20€
Avec la participation de la mairie de la Chapelle Gonaguet

« 1 Goûter offert »

Fiche d'inscription à compléter et renvoyer avant le 8 avril

INSCRIPTIONS
auprès de Fabien au 06 85 73 53 12
slscp24@gmail.com
sports et loisirs services conseils et prestations

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



Focus sur les aménagements routiers

Parfois, en traversant certaines agglomérations, vous pouvez rencontrer des aménagements urbains et vous interroger sur la pertinence des infrastructures.

Il faut savoir que les **Agences techniques Départementales (ATD)** proposent d'accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement. Elles les guident en respectant quelques règles comme par exemple, pour les zones limitées à 30 km/h, le fait qu'elles soient justifiées par une accidentogenéité importante, la présence d'établissements scolaires et autres lieux densément fréquentés, une zone urbaine fortement peuplée ou une zone de mixité piétons-vélos-voitures.

Les écluses :

Il ne faut pas que les infrastructures aggravent le risque d'accident, en surprenant par exemple les conducteurs. C'est pourquoi il est impératif que les installations soient cohérentes avec le type de voie et son affectation (rase campagne, bourg, zone pavillonnaire, etc...).

Autre règle importante, les infrastructures doivent être adaptées aux types de véhicules qui fréquentent ces voies : ainsi les écluses installées **route de Biras** autorisent le passage des bus mais également des engins agricoles comme un tracteur ou une moissonneuse.

Nous associons la population en amont de la réalisation des aménagements : c'est à la suite des remarques concernant la vitesse excessive que cette portion de route a été réaménagée.

Une étude avec un cinémomètre, réalisée à l'issue des travaux en fin d'année dernière, a permis de constater une baisse de la vitesse à 48km/h pour plus de 85% des usagers.



Réunion de travail avec l'ATD



La rue de Biras avant



La rue de Biras après



Action cinémomètre



Rond point des Brunies



Route des Genêts



Rue du Plateau

Les ronds points :

Sur le quartier des **Brunies**, la proposition d'un administré de matérialiser un mini-giratoire par une simple peinture au sol au lieu d'un ouvrage franchissable a été mis en œuvre et semble répondre à la nécessité de sécuriser le carrefour des Brunies.

De même, **rue du plateau**, un aménagement a été réalisé pour réguler la circulation tout en permettant aux véhicules de forts gabarits de franchir ce rond-point.

La matérialisation au sol :

Parfois, un simple traçage au sol suffit à solutionner un problème. C'est ainsi qu'un axe central a été tracé par nos agents des services techniques dans le virage de la **route des Genêts**.



TRAVAUX

Embellissement du foyer



Au mois de janvier, les agents des services techniques étaient mobilisés sur des travaux d'**embellissement intérieur** du foyer rural, travaux qui se sont poursuivis au printemps avec la **peinture des boiseries extérieures**.



Travaux de peinture intérieurs et extérieurs au foyer

Aménagement du bourg

En prévision de futurs travaux d'aménagement en centre bourg, le long de la route départementale n°1, un **relevé topographique** de la voie a été mené à la mi novembre 2022 par un géomètre mandaté par le département, propriétaire de la voie.

Un dossier a été constitué pour améliorer la circulation sur cet axe et l'embellir. Des demandes de subventions seront déposées dès que le maître d'œuvre sera choisi.



Relevé topographique

Mobilier urbain

De **nouvelles poubelles** ont été installées au printemps sur l'ensemble de la commune par nos agents des services techniques.

De même, de **nouvelles tables de pique-nique** sont venues agrémenter les sites les plus fréquentés par les familles et touristes.

Des **panneaux indicatifs** pour le balisage des chemins de randonnées ont également été mis en place.

Merci à chacun(e) de respecter ces équipements publics.



Nouveaux équipements au Prieuré de Merlande

Les arrêts de bus éclairés

Avec le changement d'heure, les agents des services techniques réinstallent chaque année à l'aube de l'hiver, les éclairages acquis par la municipalité, aux différents points d'arrêts de bus scolaires, et les désinstallent au printemps. Ces éclairages solaires, à détection de présence, sont issus d'une idée proposée lors du budget participatif communal 2019.

A noter que malgré l'existence de ce dispositif, nous rappelons que les enfants doivent porter un gilet de couleur doté d'un dispositif réfléchissant, aux points d'arrêts et dans le bus. Ces gilets sont notamment distribués en mairie aux collégiens et lycéens.



Les éclairages solaires sont réinstallés chaque année aux arrêts de bus scolaires

Passage du géomètre expert

Jusqu'à la fin du mois d'octobre 2023, le géomètre du cadastre, Patxi ITCIA, circulera sur notre commune. Il peut être amené à réaliser des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées.

Les personnes n'ayant pas encore réalisé leurs formalités d'urbanisme pour des travaux sont invités à régulariser en urgence.



Passage annoncé du géomètre

📍 INFOS PRATIQUES

Brûler ses végétaux est **interdit du 01/03 au 30/09** et soumis à déclaration préalable obligatoire en mairie (3 jours avant minimum) du 01/10 au 28/02.

Vous pouvez les porter en déchetterie ou faire appel à l'entreprise Entretien 24 - 05.53.08.82.10 - qui les collecte sur réservation, de mars à novembre les mardis des semaines paires. Coût 10€ et gratuit pour les plus de 75 ans ou personnes handicapées.



Horaires à respecter pour les travaux de bricolage, de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (*source : arrêté préfectoral en vigueur*) :

- ❑ les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- ❑ les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ❑ les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Vos titres d'identité



Vous devez **faire ou renouveler un titre d'identité** (carte d'identité, passeport) ?

Réalisez votre pré-demande en ligne pour gagner du temps, sur le site gratuit de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr

Ensuite, muni(e) des documents nécessaires (liste disponible sur le site service-public.fr), vous devrez vous rendre, sur rendez-vous, dans l'une des mairies équipées des dispositifs pour recueillir votre demande.

Les plus proches se situent à Château l'Evêque (maison France services), St Astier, Coulounieix-Chamiers ou encore Périgueux.

Maisons France Services

Les **Maisons France Services** vous accompagnent dans vos démarches auprès des organismes suivants : les impôts, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, Pôle emploi, l'ANTS, la justice.

La Maison France Services la plus proche se situe sur la commune voisine de **Château l'Evêque**, joignable au 05.53.46.28.74.

Permanences : le lundi de 14h00 à 17h30, puis du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h00.



France services

Le savez-vous ?

Retrouvez toutes les réponses à vos questions administratives sur service-public.fr

Recensement citoyen

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. Son **recensement citoyen** fait, il reçoit une attestation de recensement qu'il doit présenter lors de certaines démarches (inscription au bac...). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre **16^{ème} anniversaire** et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit, en mairie. Il convient de venir avec sa carte nationale d'identité ou son passeport valide et le livret de famille à jour.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Vous pouvez conclure un **Pacte Civil de Solidarité** (PACS) que vous soyez de même sexe ou de sexe différent, quelle que soit votre nationalité. Ce contrat vous permet d'organiser votre vie commune. Vous devez remplir certaines conditions et rédiger une convention. Votre PACS est enregistré en mairie ou chez un notaire.

Les futurs partenaires doivent être majeurs, doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions), ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés, ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.



Pièces à fournir :

- Convention de PACS (convention personnalisée ou formulaire cerfa n° 15726*02 complété) ;
- Déclaration conjointe de PACS et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique.

Inscription sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il suffit de se rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Ce service vous permet de demander votre inscription sur les **listes électorales de la commune**.

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales en se rendant **en mairie**. Il faudra fournir un **justificatif d'identité**, un **justificatif de domicile** et un **formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription, disponible en mairie.





Tout savoir de la commune

Grâce à Mme SCHUNCK, l'histoire du village n'aura plus de secrets pour vous ! Dans un **livre fort illustré**, de 196 pages, l'auteure revient sur les moments forts du village (de la préhistoire à l'après guerre) mais aussi sur les services et la population sans compter les explications fournies des noms des lieux dits !

Livre en vente en mairie au prix de 22€.



196 pages pour découvrir votre village

Rentrée des ateliers bébés lecteurs



Reprise des ateliers bébés lecteurs avec de nouvelles bénévoles

Le lundi 21 novembre 2022, **Mme BELAIR et Mme RITOIT** ont repris avec entrain les ateliers bébés lecteurs précédemment mis en place par Mme RAPNOUIL. Plusieurs familles ont déjà répondu présentes et les enfants de la micro-crèche Chapi Chapo se joignent également régulièrement à cette activité gratuite.

Prochaines dates 2023 :

Lundi 03 avril, mardi 25 avril, lundi 15 mai, mardi 30 mai, lundi 12 juin, mardi 27 juin et mardi 04 juillet, de 10h15 à 11h15.

Tournage de série historique



Le 10 janvier et le 27 février 2023, Mme COURNIAC, adjointe en charge de la culture et M. MOSCAVIT, adjoint en charge des bâtiments, accueillent sur le site du Prieuré de Merlande une équipe de tournage venue en repérage.

Une série en 6 épisodes, commandée par France télévision, devait en effet voir le jour en s'inspirant de l'œuvre de Robert Merle **"Fortune de France"** parue de 1977 à 2003.

L'équipe, qui a mené un repérage sur toute la Dordogne, a retenu le site du Prieuré et doit venir tourner un moment intense de la série le mercredi 31 mai 2023.



L'équipe de tournage en repérage

Cahier d'orientation de gestion de site

La commune a été informée du lancement d'une démarche d'élaboration d'un **cahier d'orientation de gestion du site classé du vallon de Merlande** à l'initiative de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Une réunion publique a été organisée par la DREAL et le bureau d'études menant ce projet le mardi 14 mars 2023 à 19h au foyer rural pour expliquer la démarche.

Des ateliers participatifs, où les habitants sont les bienvenus pour apporter leurs réflexions, auront lieu prochainement.

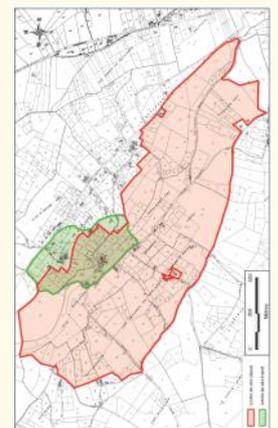
Plus d'informations auprès de la DREAL Nouvelle Aquitaine.

Contact : DREAL site de Bordeaux - Cité administrative - Rue Jules Ferry - Boite 55 - 33090 Bordeaux cedex

Tél : 05 56 24 88 22



Réunion publique le 14 mars au foyer



ENTREPRISES



Du miel chapelois !

Alexandre FAU et Elisabeth DUARTE ESPINHAL, habitants des Places, sont apiculteurs sur La Chapelle Gonaguet depuis plus de dix ans. Ils vous proposent, en plus de la vente directe de miel :

- Implantation de rucher, communal ou à visée pédagogique,
- Atelier découverte du monde de la ruche,
- Initiation aux premières pratiques apicoles,
- Récupération d'essaims,
- Destruction de nid de frelons ou de guêpes.



Photos M. FAU

Contact : 06.74.83.05.88

bee-api@live.ca



ÉTAT CIVIL



Naissances

Eliott PULO - 05/11/22

Eden VARELIAS LORENZO - 12/12/22

Gabin COURARIE - 25/02/23



Décès

Lucien BITENC, 18/02/23

Marcelle TOUILLET née LONGIÉRAS, 07/03/23

Didier COTTÉ, 21/03/2023



Seules les informations ayant fait l'objet d'un accord écrit des familles sont diffusées.

Journée des droits des femmes

Chaque année, à l'occasion de la journée des droits des femmes, la municipalité met à l'honneur une femme de notre commune. Le 8 mars 2023, Mme Nadine COURNIAC, 1^{ère} adjointe, a remis un bouquet de fleurs à **Arlette DUPONTEIX** pour la remercier de son engagement pour la commune.

Ancienne secrétaire de mairie de La Chapelle Gonaguet de 1964 à 2006, elle a été au service de la commune et de ses habitants durant 42 années. Les maires sont passés, Arlette est restée et a vu l'évolution de la commune en gardant traces.

Elle a d'ailleurs organisé deux expositions sur l'histoire de la commune, la 1^{ère} en 1997 et la 2^{nde} en 2000. Elle a également collaboré à l'écriture de la monographie de notre commune par Mme SCHUNCK (livre en vente en mairie) en fournissant ses archives personnelles.

Elle a réalisé seule la création des cinq premières boucles de randonnées de la commune, avant la création de l'association Agonapied, repérant, traçant, balisant ces sentiers, depuis complétés par d'autres boucles.



Arlette DUPONTEIX
et Nadine COURNIAC

À VOS AGENDAS !



Avril

19 Avril : Journée multisports au stade (voir page 15)

Mai

1er Mai : Fête des fleurs et des fées du comité des fêtes

8 Mai : Cérémonie commémorative de la FOPAC

14 Mai : Rando vélo en famille avec le CME

18 Mai : Foulées de Lorine

Juillet

2 Juillet : Vide grenier du comité des fêtes au stade

14 au 16 Juillet : Ball trap des chasseurs « Chapelle Sud »

21 et 28 Juillet : Marchés gourmands du comité des fêtes

Août

4 Août : Marchés gourmands du comité des fêtes

26 Août : Balade de motos anciennes

Septembre

23-24 Septembre : Fêtes du village avec le comité des fêtes